

Légende : Timing initial  réalisé ✓ Nouveau Timing

N°	Action	Pilote d'action	2018				2019				2020				2021				2022				Statut	Indicateur / cible
			T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4		
I.1.1	Diffuser la « Charte européenne pour les chercheurs à l'UBO », par voie électronique, à tous les directeurs pour affichage dans les unités de recherche.	DRIVE	✓																				réalisé	Charte européenne pour les chercheurs à l'UBO en ligne : <a href="https://www.univ-brest.fr/menu/recherche-innovation/HRS4R+UBO/">https://www.univ-brest.fr/menu/recherche-innovation/HRS4R+UBO/</a> Présentation HRS4R faite par la DRIVE en réunion des directeurs d'unités le 20/06/19 + RIS y a présenté ses missions.
I.2.1	Définir une politique de sensibilisation et de formation à l'intégrité scientifique.	VP recherche				✓																	réalisé	Nomination d'un Référent Intégrité Scientifique (RIS) le 01/09/18 + Charte des publications adoptée à la CR le 04/12/2018 + présentation de la politique d'intégrité scientifique à la CR du 02/04/19 + Intervention du RIS à la CR du 02/04/19 + formations pour doctorants et MCF stagiaires + communication sur le site intranet de la DRIVE.
I.2.2	Nommer un-e référent-e à l'intégrité scientifique.	VP recherche				✓																	réalisé	Référent à l'Intégrité Scientifique, Daniel Le Couédic nommé le 01/09/18. Adresse générique créée : <a href="mailto:referent-integrite-scientifique@univ-brest.fr">referent-integrite-scientifique@univ-brest.fr</a>
I.2.3	Informen en réunion des directeurs d'unités de recherche de l'existence et du fonctionnement du comité d'éthique pour la recherche.	DRIVE	✓																				réalisé	Comité d'éthique créé mais non renouvelé depuis le 05/10/17. Renouvellement prévu en 2021 dans périmètre élargi de l'AUB (Alliance Universitaire de Bretagne).
I.2.4	Dans la lettre de la recherche prévoir une information sur l'existence et le fonctionnement du comité d'éthique pour la recherche et des règles d'éthique.	DRIVE						✓															réalisé	Règles d'éthique publiées sur le site DRIVE : <a href="https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVE/Pour-une-Recherche-responsable/Ethique-et-integrite-scientifique">https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVE/Pour-une-Recherche-responsable/Ethique-et-integrite-scientifique</a>
I.2.5	Diffuser à tous les directeurs d'unités de recherche et des Ecoles Doctorales de site les textes relatifs aux règles d'éthique pour affichage dans les Unités de Recherche.	DRIVE						✓															réalisé	Diffusion de la charte européenne des chercheurs par voie électronique / pour affichage dans les UR a été effectuée + présentation en réunion des Directeurs d'unité à la CR du 02/04/ et 20/06/19 + Formation de l'école des docteurs du 20/11/18 et 12/03/19.
I.2.6	Réaliser une plaquette numérique.	DRIVE	✓																				réalisé	Une page d'information est disponible sur la page web de la DRIVE : <a href="https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVE/Pour-une-Recherche-responsable/Ethique-et-integrite-scientifique">https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVE/Pour-une-Recherche-responsable/Ethique-et-integrite-scientifique</a>
I.2.7	Afficher les règles relatives à l'intégrité scientifique (Plagiat) sur la page web de la « Recherche ».	DRIVE					✓																réalisé	<a href="https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVE/Pour-une-Recherche-responsable/Ethique-et-integrite-scientifique#">https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVE/Pour-une-Recherche-responsable/Ethique-et-integrite-scientifique#</a>
I.2.8	Organiser des ateliers et conférences sur l'intégrité en recherche et l'éthique à l'UBO.	DRIVE	✓				✓	✓															réalisé	Pour les doctorants : 19/02/19, 29/03/19 + 17/05/19 + formations UBL et pour les chercheurs R2 à R4 : 09/11/17 et 25/04/19 chercheurs R1 à R4 et communauté universitaire.
I.3.1	Rédiger un article sur l'intégrité en recherche dans la lettre de la recherche.	DRIVE					✓																réalisé	cf. bilan de la recherche 2018 publié en 2019 / <a href="https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/90/90880_90104_Bilan-Recherche-UBO_2019.pdf">https://www.univ-brest.fr/digitalAssets/90/90880_90104_Bilan-Recherche-UBO_2019.pdf</a>
I.4.1	Mettre en place un groupe de travail entre les Directions centrales et les unités de recherche pour élaborer une charte sur les droits et les devoirs de chacun.	VP Recherche																					Prolongé	Approbation à la CR au lieu du CA + réunion annuelle d'information sur droits et devoirs des EC + formation intégrité scientifique, déontologie et éthique par DRH + présentation outils d'information UBO par la DSIUN dont le logiciel anti plagia. / Laboratoires et écoles doctorales (chercheurs R1 à R4).
I.4.2	Traduire la Charte du chercheur contractuel et le livret des personnels en anglais.	DRH																					en cours	Livret et Charte traduits / chercheurs R1 à R4 + ensemble du personnel.
I.5.1	Diffuser l'information par la DRIVE et renvoi vers le site INPI depuis la page web de la DRIVE.	DRIVE	✓																				réalisé	Lien vers l'INPI dans la Boîte à Outil de la DRIVE / <a href="https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVE/Contrats/Regles-de-la-propriete-intellectuelle">https://www.univ-brest.fr/drive/menu/DRIVE/Contrats/Regles-de-la-propriete-intellectuelle</a>
I.5.2	Traduire les documents sur les droits et devoirs des chercheurs en anglais.	DRIVE																					en cours	Documents traduits / Laboratoires et écoles doctorales (chercheurs R1 à R4).



